



Le budget du débat public EOS

Janvier 2022

Le budget du débat public EOS a été défini par une convention de délégation de gestion en date du 12 novembre 2020 entre la direction de l'énergie et du climat du ministère de la Transition écologique et la Commission nationale du débat public.

Il se décompose en six grandes catégories de dépenses :

- Le fonctionnement du secrétariat général : salaires, frais de mission de l'équipe et frais d'intérim.
- La communication : conception des supports, y compris le compte-rendu, impressions, achats d'espace ;
- La logistique du débat : locaux, fonctionnement, organisation et réalisation des réunions en présentiel ;
- Le site internet et les réseaux sociaux : création et animation du site, gestion des réseaux sociaux et réunions en ligne ;
- Les dispositifs de participation spécifiques : partenariats du débat, outil en ligne J'entre dans le débat ;
- Une réserve de fonctionnement (imprévus).

Le tableau ci-dessous détaille le budget engagé au 27/01/2022 et la part de chaque poste dans le budget engagé. Les sommes non-dépensées seront reversées au responsable du projet.

Catégories de dépenses	Montants engagés TTC au 27/01/2022 (en €)	Part des montants engagés
Secrétariat général	626 000	42%
Communication	273 000	19%
Logistique	226 000	15%
Site et réseaux sociaux	160 000	11%
Dispositifs spécifiques	199 000	13%
Réserve	2 000	0%
Total	1 486 000 €	100%